



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées-Orientales
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
D'AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

Extrait du registre des Délibérations du Conseil d'Administration
Délibération N°08/2026

Convocation en
date du :
16/06/2026

Nombre de
membres
titulaires en
exercice : 17
Présents : 12
Quorum atteint

Affichage de la
délibération en
date du :

Transmission en
préfecture en
date du :

Accusé de
réception en
Préfecture du :

La présente
délibération peut
faire l'objet d'un
recours gracieux
dans les deux
mois à compter
de sa publicité.
Elle peut
également faire
l'objet d'un
recours
contentieux dans
les deux mois à
compter de sa
publicité devant
le tribunal
administratif de
Montpellier (9 rue
Pitot – 34000
Montpellier)

Séance du 22 juin 2026 à 10h00.

Sous la présidence de Mme COSTA Marie, Présidente.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda.

Présents : M. BORGES Albano, Mme BRAY Valérie, M. DELATTRE Philippe, Mme HERBAIN Danielle, M. LLAURENSY Alain, Mme MASCARAQUE Martine, Mme BONAVENT Paulette (arrivée à 10h20), M. CALM Jean-Pierre, M. LEAL Bernard, Mme MACABIES Marie-José, M. PENEAU Michel, M. RIOUTTON Michel (arrivé à 10h20), Mme VILA Caroline.

Procurations : /

Absents : Mme BERIO Simone, Mme DI FRANCESCO Agnès (excusée), Mme DUFOUR Jeannine.

Secrétaire de séance : M. LLAURENSY Alain.

OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le Président de séance expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
La Commission Administrative élue à l'unanimité pour délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2025 dressé par Mme Marie COSTA, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

EXERCICE 2025	PREVU (BP+DM)	REALISE
TOTAL DEPENSES	30 000.00 €	25 820.45 €
TOTAL RECETTES	30 000.00 €	20 745.31 €

Report excédent N-I : 15 824.71 €

Restes à réaliser : néant

Excédent : 10 749.57 €

Section d'investissement :

EXERCICE 2025	PREVU (BP+DM)	REALISE
TOTAL DEPENSES	10 000.00 €	0.00 €
TOTAL RECETTES	10 000.00 €	0.00 €

Report excédent N-I : 9 422.21 €

Restes à réaliser : néant
Excédent : 9 422.21 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
Après en avoir délibéré,
Par 11 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION
des membres présents,

Mme le Président, Marie COSTA, n'a pas pris part au vote.

APPROUVE le Compte Administratif 2025, tel que défini ci-dessus ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Marie COSTA

